

Défense
La délocalisation des 23 soldats germanophones.
04/02/2010

Réponse

Le personnel de la 80 UAV, comme celui de toutes les unités dissoutes ou déplacées, a reçu un questionnaire pour une enquête au sujet de leur situation personnelle, familiale et sociale. De plus, chaque individu concerné a eu l'occasion d'exprimer sa préférence quant à son affectation future. Il est évident que, dans ce cadre, il sera tenu compte dans la mesure du possible des éventuelles demandes d'affectation à Elsenborn ou à Spa. La spécificité linguistique constitue également un des facteurs d'appréciation lors de l'étude générale des nouvelles affectations du personnel. Ces nouvelles affectations seront également fonction des nouveaux tableaux organiques pour les unités, lesquels sont actuellement en voie de finalisation. Je tiens à souligner qu'une série de mesures d'accompagnement sont également en préparation. Elles s'ajoutent à des mesures existantes. Parmi les mesures en préparation, on peut citer: - un élargissement de la réglementation sur le 'transfert du lieu habituel du travail'; - une intervention dans les frais pour la mise en état d'une nouvelle maison; - une intervention dans les frais pour l'accueil des enfants avant et/ou après les heures d'école. En outre, mon administration étudie la possibilité d'un régime de travail flexible et d'accorder d'éventuelles dispenses de service, en fonction des besoins opérationnels de l'unité. Enfin, différentes mesures en matière de logement sont également à l'étude. À côté de ces mesures à caractère financier, d'autres mesures sont également envisagées. Elles visent par exemple l'octroi de dispenses de services ou l'octroi de diverses facilités ou priorités par l'Office central d'Action sociale et culturelle.